Numéro spécial ◆ Juin 2018

Plan Local d'Urbanisme

Demain notre ville

Enquête publique pour la révision du PLU : MODE D'EMPLOI

L'urbanisme est un sujet sensible et important pour le développement de la ville et du cadre de vie des Mitryens.
Aujourd'hui, la révision de notre PLU touche à sa fin et se conclut par l'enquête publique.
Je vous donne donc rendez-vous dès **le 5 juin et jusqu'au 6 juillet 2018** pour venir donner votre avis sur le projet de PLU, projet que nous avons eu l'occasion de débattre, ensemble, à de nombreuses reprises. Les pièces du dossier et le registre d'enquête seront tenus à votre disposition au service urbanisme et le commissaire enquêteur tiendra des permanences. Tout le dispositif vous est expliqué dans ce numéro spécial *Demain notre ville*.
L'objectif est d'approuver le nouveau PLU au conseil municipal en septembre ou octobre 2018, en fonction des remarques du commissaire-enquêteur.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

L'enquête publique : comment participer ?

Après avoir été étudié par les personnes publiques associées qui ont fait part de leurs avis (services de l'État, Conseil régional, Conseil départemental, chambres consulaires, communauté d'agglomération et communes voisines, etc), le projet de PLU est soumis à enquête publique du mardi 5 juin jusqu'au vendredi 6 juillet 2018.

Cette dernière étape de consultation du public est l'occasion de recueillir vos observations sur le projet arrêté au conseil municipal du 13 février dernier.

Le commissaire-enquêteur remettra ensuite son rapport et ses conclusions motivées sous un mois. Au besoin, pour tenir compte de ces remarques, la Ville pourra apporter des modifications à son PLU, sans remettre en cause la philosophie générale des documents.

Enfin, en septembre ou octobre 2018, le PLU sera approuvé en conseil municipal et deviendra exécutoire.

Le projet de PLU : que contient-il ?

Le Plan Local d'Urbanisme est composé de 6 parties :

- le rapport de présentation ;
- le PADD, pièce maitresse du PLU ;
- les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ;
- le règlement et le plan de zonage ;
- les annexes.

Où puis-je consulter le dossier et laisser mon avis ?

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête et tenus à disposition du public :

- **en version papier :** en mairie, au service urbanisme, aux jours et heures d'ouverture du public (plus d'infos au dos du dépliant).
- **en version numérique :** sur le site internet de la ville (https://www.mitry-mory.fr/actualite/revisionplu/) et également consultable à partir d'un poste informatique disponible dans les 5 maisons de quartier (Bourg, Briqueterie, Acacias, Orangerie et Cusino) aux jours et heures d'ouverture au public.

Comment je participe ?

Le public pourra consigner sur le registre ses observations ou les adresser par courriel à l'adresse dédiée **plu2018@mitry-mory.net** ou par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, révision du PLU 2018, 11/13, rue Paul Vaillant-Couturier 77290 MITRY-MORY, pendant la durée de l'enquête.

Calendrier des permanences :

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, à l'Hôtel de Ville, aux dates et heures suivantes :

- **le mardi 5 juin 2018, de 9h à 12h ;**
- **le jeudi 14 juin 2018, de 14h à 17h ;**
- **le jeudi 28 juin 2018, de 9h à 12h ;**
- **et le vendredi 6 juillet 2018, de 14h à 17h.**

Que se passe t'il après l'enquête publique ?

À l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie de Mitry-Mory pendant une durée d'un an. Suite à la remise des conclusions du commissaire-enquêteur, le conseil municipal sera appelé à délibérer pour approuver le projet de révision du PLU, si besoin modifié pour prendre en compte le résultat de l'enquête publique.

Quelques dates

2016

- Questionnaire
- Atelier participatif
- Réunion publique
- Balade urbaine
- Ateliers participatifs
- Réunion publique

Diagnostic

Projet de ville

Débat PADD
en conseil municipal
déc. 2016

2017

- Ateliers participatifs
- Réunion publique

Règlement/
zonage

Arrêt projet
en conseil municipal
13 février 2018

2018

- Consultation partenaires publics

Enquête publique
juin 2018

Approbation
en conseil municipal
sept-oct 2018

Plus d'infos

Service Urbanisme

Hôtel de Ville
11/13 rue Paul Vaillant-Couturier
77290 MITRY-MORY
Tél : 01 60 21 61 27

Heures d'ouverture :

lundi au jeudi
8h30-12h / 13h30-17h15

vendredi
8h30-12h / 13h30-17h

www.mitry-mory.fr

Conception et réalisation : VERDI - Photographies : Ville de Mitry-Mory - imprimé en 1500 exemplaires - ne pas jeter sur la voie publique